

COMMUNE DE VIGNIEU**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 21/2025****OBJET****SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE
POUR L'ORGANISATION DE CLASSES DECOUVERTES**

<i>Conseillers en exercice</i>	12	<i>Quorum</i>	7	<i>Présents</i>	9	<i>Pouvoir(s)</i>	0
<i>Votants pour</i>	9	<i>Votant(s) contre</i>	0	<i>Abstention(s)</i>	0		
<i>Date de convocation</i>	03 octobre 2025						

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre à 20 h 00,

le conseil municipal de la commune de VIGNIEU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Camille REGNIER, Maire.

Etaient présents : Camille RÉGNIER, maire, Ana-Paula DUMARTEREY, Alain MARION, Christèle ZUCCOLO, Mickaël AUDOUAL, adjoints, Olivier JULIA, Hélène GROSSELIN, Sébastien RIMBOD, Patrick FERRARIS

Etaient absents excusés : Céline DUBOIS, Ingrid BOLDI, Stéphane MINCHIN

Secrétaire de séance : Patrick FERRARIS

L'école primaire de Vignieu sollicite une aide de la commune pour le financement d'une classe découverte du 13 au 17 octobre 2025 à Villard de Lans dans le Vercors (5 jours / 4 nuits) pour les élèves de GS / CE1 / CE2 / CM1 et CM2, soit un effectif prévisionnel de 85 élèves.

Le financement de ce projet est réalisé en partie par la participation du Sou des Ecoles et en partie par la participation des familles.

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la demande avait été débattue lors de la séance du conseil municipal du 19/05/2025 et qu'il avait été convenu que la commune participe à hauteur de 3 000€.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- **D'ATTRIBUER** une subvention pour la classe découverte à la coopérative scolaire de l'école primaire de Vignieu pour un montant de 3 000€ ;
- **D'AUTORISER** le maire à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal :

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

ADOpte la délibération à l'unanimité des présents.

Pour copie conforme :

En mairie, le 09 octobre 2025

Le secrétaire de séance
Patrick FERRARIS

Madame le Maire
Camille RÉGNIER

